



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 75938

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les grands conditionnements qui, en matière pharmaceutiques, devraient être sujet à économie. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 tablait sur 107 millions d'euros d'économie. Selon la caisse nationale d'assurance maladie, les boîtes trimestrielles ont permis d'économiser l'an dernier près de 105 millions d'euros. Ce chiffre est contesté par la profession arguant du fait que près d'un quart des patients chroniques ont changé sur un an au moins une fois de molécule ou de dosage, voire ont complètement arrêté le traitement en cours, d'où un gaspillage. La profession défend donc l'harmonisation de l'ensemble des conditionnements entre les tailles des différentes boîtes utilisées en parallèle par le patient. Il lui demande de lui indiquer le montant global de l'économie effectivement réalisée et de lui fournir des éléments de réponse aux inquiétudes avérées ou non de la profession.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75938

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3868

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)